

**Centre de coopération
internationale en santé et
développement inc. (CCISD)**

États financiers
Au 31 mars 2021

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

MALLETTE

Malette S.E.N.C.R.L.

501-1200 boulevard Guillaume-Couture
Lévis QC G6W 0R9

Téléphone 418 839-7531
Télécopie 418 839-8415
Courriel info.levis@malette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CENTRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE EN SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT INC. (CCISD)** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 15 juin 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119066

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

PRODUITS

Programme international		
Affaires mondiales Canada (AMC)	10 704 140 \$	12 281 925 \$
Autres bailleurs de fonds	1 426 842	295 368
Services professionnels	8 530	22 599
Intérêts	50 519	124 669
Variation de la juste valeur des placements	7 607	(1 968)
Autres	27 428	11 579
	12 225 066	12 734 172

CHARGES

Programme international	10 864 401	11 329 300
Fonctionnement	1 695 178	1 974 583
Perte (gain) de change réalisée	(7 741)	6 345
Gain de change non réalisé	(10 053)	(2 693)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(353)
Amortissement des immobilisations corporelles	22 072	24 706
	12 563 857	13 331 888

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES
AVANT AIDE GOUVERNEMENTALE

(338 791) (597 716)

AIDE GOUVERNEMENTALE (note 13)

427 030 -

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS
SUR LES CHARGES

88 239 \$ (597 716) \$

**Centre de coopération internationale en santé
et développement inc. (CCISD)**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021 **2020**

	Grevé d'affectations internes		Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Total	Total
	Affecté au fonds de prévoyance (note 9)	Affecté à des projets spéciaux (note 9)				
SOLDE , début de l'exercice	1 000 000 \$	500 000 \$	46 217 \$	591 134 \$	2 137 351 \$	2 735 067 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(22 072)	110 311	88 239	(597 716)
Investissement en immobilisations corporelles	-	-	15 581	(15 581)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	1 000 000 \$	500 000 \$	39 726 \$	685 864 \$	2 225 590 \$	2 137 351 \$

**Centre de coopération internationale en santé
et développement inc. (CCISD)**

BILAN

Au 31 mars

2021

2020

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 214 223 \$	905 363 \$
Encaisse, 0,45 % et 0,5 %	7 668 854	6 252 700
Créances (note 3)	79 196	129 736
Avances aux projets à recevoir des bailleurs de fonds	34 411	943 437
Frais payés d'avance	75 459	104 689
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 4)	109 356	106 729

9 181 499 8 442 654

PLACEMENTS (note 4)

285 193 1 777 259

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

39 726 46 217

9 506 418 \$ 10 266 130 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	888 129 \$	624 313 \$
Produits reportés (note 8)	6 392 699	7 504 466

7 280 828 8 128 779

ACTIF NET

Grevé d'affectations internes	1 500 000	1 500 000
Investi en immobilisations corporelles	39 726	46 217
Non affecté	685 864	591 134

2 225 590 2 137 351

9 506 418 \$ 10 266 130 \$

ÉVENTUALITÉS (note 10)

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

 _____, administrateur

**Centre de coopération internationale en santé
et développement inc. (CCISD)**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	88 239 \$	(597 716) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	22 072	24 706
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(353)

110 311 (573 363)

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

140 845 1 610 209

251 156 1 036 846

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Disposition du dépôt à terme non rachetable	-	846 573
Variation nette des placements	1 489 439	(1 303 801)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 581)	(18 924)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	1 500

1 473 858 (474 652)

**AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS
DE TRÉSORERIE**

1 725 014 562 194

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
début de l'exercice

7 158 063 6 595 869

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
fin de l'exercice

8 883 077 \$ 7 158 063 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent
des éléments suivants :

Encaisse	1 214 223 \$	905 363 \$
Encaisse, 0,45 % et 0,5 %	7 668 854	6 252 700
	8 883 077 \$	7 158 063 \$

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, s'occupe de promouvoir et d'appuyer les réformes du secteur de la santé dans des pays en voie de développement en facilitant un accès plus équitable aux services de base. Il assure la durabilité, l'efficacité et l'efficience des actions entreprises et vise la poursuite autonome et autosuffisante des projets mis en oeuvre. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Opérations avec des consortiums

Au cours de l'exercice, l'Organisme détenait des participations dans des consortiums non constitués en société par actions. La participation de l'Organisme dans ces consortiums est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

En vertu de certains accords conclus avec les bailleurs de fonds, les intérêts générés par ces contributions doivent être utilisés pour les fins du projet et les intérêts qui n'auront pu être dépensés ou justifiés doivent être retournés à ces bailleurs. Ces intérêts sont comptabilisés comme produits reportés et transférés dans les revenus reportés du projet au moment où ils sont réinvestis dans un projet distinct. Tout autre revenu d'intérêts est inclus à la rubrique « Intérêts ».

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires au taux de change historique et les postes de l'état des résultats au taux de change moyen mensuel. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, composés d'actions cotées qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Avances aux projets à recevoir des bailleurs de fonds

Les frais payés d'avance relatifs aux projets ont été versés afin de permettre la réalisation des projets dans les pays d'intervention. Les autres frais payés d'avance incluent des déboursés de nature administrative.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Améliorations locatives	5 ans
Équipement audiovisuel, appareil et outillage	8 ans
Équipement informatique	2 ans
Logiciels	1 an
Mobilier et agencements	5 ans

Les immobilisations corporelles achetées dans le cadre des projets internationaux sont imputées aux résultats car l'Organisme n'en conserve pas la propriété.

Produits reportés

Les contributions des bailleurs, dont les charges relatives aux projets correspondants ne sont pas engagées, sont comptabilisées comme produits reportés et transférées aux résultats de l'exercice au cours duquel ces charges sont engagées.

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2021	2020
Comptes clients	69 872 \$	122 654 \$
Taxes à la consommation	9 324	7 082
	79 196 \$	129 736 \$

4. PLACEMENTS

	2021	2020
Épargnes à terme, échéant entre août 2021 et décembre 2023	374 323 \$	1 871 370 \$
Actions de sociétés cotées en Bourse	20 226	12 618
	394 549	1 883 988
Portion échéant au cours du prochain exercice	109 356	106 729
	285 193 \$	1 777 259 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	33 564 \$	29 957 \$	3 607 \$	6 854 \$
Équipement audiovisuel, appareil et outillage	42 951	27 252	15 699	19 858
Équipement informatique	93 095	78 797	14 298	11 132
Mobilier et agencements	71 233	65 374	5 859	8 373
Logiciels	74 883	74 620	263	-
	315 726 \$	276 000 \$	39 726 \$	46 217 \$

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

6. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 350 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5 %, garantie par l'universalité des créances ainsi qu'un dépôt à terme de 250 000 \$, renouvelable en septembre 2021.

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Comptes fournisseurs	68 032 \$	115 898 \$
Salaires, retenues à la source et vacances	672 357	361 015
Sommes dues aux partenaires de projets	147 740	147 400
	888 129 \$	624 313 \$

8. PRODUITS REPORTÉS

	2021	2020
SOLDE , début de l'exercice	7 504 466 \$	6 510 210 \$
Montants comptabilisés à titre de contributions de l'exercice	(12 019 578)	(12 463 777)
Montants reçus des bailleurs de fonds au cours de l'exercice	11 298 822	13 712 169
Quote-part des contributions appartenant aux partenaires	(391 011)	(254 136)
SOLDE , fin de l'exercice	6 392 699 \$	7 504 466 \$

9. AFFECTATIONS INTERNES

Le conseil d'administration approuve par résolution des affectations internes au fonds de prévoyance ou à des projets spéciaux. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. ÉVENTUALITÉS

Conformément aux termes de l'accord de contribution standard d'Affaires mondiales Canada pour les projets financés par ce dernier, en cas de manquement de l'Organisme aux engagements prévus dans un tel accord de contribution, Affaires mondiales Canada se réserve le droit, si le manquement n'est pas corrigé, de réduire la contribution financière accordée à l'Organisme, de résilier l'accord et d'annuler toute obligation financière ou d'exiger le remboursement des montants versés.

Également, l'Organisme a conclu des accords de contributions avec certains bailleurs de fonds en vertu desquels elle doit retourner à ces bailleurs toute somme fournie par ces derniers qui n'aura pas été dépensée ou justifiée d'après les modalités des programmes acceptés par les bailleurs. Aucune provision n'a été comptabilisée à l'égard des sommes qui pourraient être déboursées.

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

11. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ

Santé de base pour les communautés (SBC) est une oeuvre de bienfaisance contrôlée par l'Organisme visant la création, l'implantation et l'expansion de soins de santé primaires, durables, voulus et gérés par les communautés en appuyant des centres de santé (communautaires ou publics) dans les pays en voie de développement afin que ces centres puissent offrir des soins de santé de base durables au meilleur rapport coût-qualité et répondant aux principes d'accès pour tous.

SBC et l'Organisme suivent les mêmes méthodes comptables. Les états financiers de SBC au 31 mars 2021 se résument comme suit :

	2021	2020
Bilan		
Actif net	10 103 \$	8 779 \$
Résultat		
Produits	1 397 \$	900 \$
Charges	73 \$	67 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme doit gérer plusieurs devises différentes. La variation du taux de change peut générer des gains ou des pertes de change. Les gains ou les pertes de change sont établis en comparant la valeur comptable de l'encaisse de l'Organisme dans ses comptes bancaires à l'étranger avec sa valeur selon le taux de change établi par la Banque du Canada au 31 mars 2021. Les gains et les pertes de change sont intégrés à l'état des résultats.

Au 31 mars 2021, l'actif net libellé en dollars américains, en francs CFA, en gourdes haïtiennes, en nairas nigériens et en francs congolais converti en dollars canadiens représente 633 803 \$ (2020 - 813 445 \$).

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances et des avances de fonds aux projets à recevoir des bailleurs de fonds.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent en majorité d'organismes et de sociétés gouvernementaux.

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

13. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire majeure qui continue d'avoir des conséquences sur l'économie. Au 31 mars 2021, cette pandémie n'a pas eu de conséquences financières majeures négatives sur les activités de l'Organisme. La durée et l'impact de la pandémie ne peuvent être déterminés pour l'instant. Il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

Afin de réduire les impacts potentiels que la pandémie peut engendrer, l'Organisme s'est prévalu de l'aide financière par le gouvernement fédéral relativement à la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Un montant total de 418 220 \$ a été réclamé pour la période du 10 mai 2020 au 13 février 2021. Cette subvention salariale se rapporte à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

14. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.